

FO

LA FORCE SYNDICALE

MTES
MINISTÈRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MCTRCT
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Le 4 juin 2020

Décrypt-inFO

Agenda social « 2020-2022 » du MTES/MCTRCT

Déconfiné mais bonifié..ou pas ?

Suite à une première rencontre bi-latérale en février, FO était invitée le 2 juin 2020 par la Secrétaire générale du pôle ministériel MTES/MCTRCT pour étudier la V2 du projet d'agenda social 2020-2022. L'occasion de constater dans quelle mesure les revendications (consultables [ICI](#)) que nous avons pu lui remettre avaient été prises en compte ! **Un exercice qui ne saurait ignorer le contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire.** L'occasion de mesurer si nos ministres :

- s'inscrivent dans le dogme du gouvernement, qui refuse d'en tirer les enseignements même évidents, comme la nécessité de maintenir les CHSCT.
- décident ou non de mobiliser les leviers RH à leur disposition pour aller dans le sens de l'intérêt des agents.

A retenir du projet d'agenda « V2 »...



Des ingrédients confortés ou ajoutés en réponse aux revendications de FO :

- **Un retour d'expérience de la crise Covid 19** en matière de conditions de travail au sens large (pour FO, cela doit être l'occasion de déboucher sur des mesures concrètes et positives bénéficiant à tous les agents)
- **Un certain nombre de projets de corps** (OPA, Ouvriers d'État de l'IGN, Experts techniques des services techniques, Syndics des Gens de Mer, Dessinateurs, Professeurs techniques de l'enseignement maritime) sur lesquels chacun de nos syndicats nationaux a pu s'exprimer
- **RIFSEEP : une négociation sur l'évolution du dispositif de l'IFSE** pour mieux valoriser la mobilité et envisager son réexamen (il serait temps!)
- **Une revalorisation des régimes indemnitaires des personnels techniques des catégories C et B** (il serait temps là aussi, mais quid de l'année de rattrapage ?)

- **La mise en œuvre d'un plan sur les compétences techniques** (un serpent de mer...)

- **Le lancement de démarches sur le handicap et la lutte contre les discriminations** (dont FO attend qu'elles sortent du simple affichage)

- **Une réflexion sur l'avenir de la chaîne d'action sociale ministérielle** (que FO refuse de voir conjuguée au « passé décomposé » en raison de la mise en place des secrétariats généraux communs que FO combat). Nos ministères n'ont pas à rougir par rapport aux autres ministères et nous devons défendre nos spécificités !

- **La poursuite de la mise en œuvre du protocole sur l'égalité professionnelle** (FO veillera à ce que les ambitions affichées trouvent concrétisation, en particulier la semaine de 4 jours)

- **La poursuite d'actions liées à la prise en compte de l'amiante et la prévention des RPS** (toujours en retrait et en retard par rapport aux obligations de l'État employeur)

Des ingrédients amers qui viennent gâter la recette :

- **La déclinaison directe de la loi dite de « transformation » de la Fonction Publique** qui se poursuit comme si de rien n'était (lignes directrices de gestion, nouveaux formats des instances, attaques contre le droit des agents à être défendus...)
- **La poursuite du suivi du référencement des mutuelles**, dans la seule intimité des signataires pour en masquer l'échec que FO avait prédit
- **La préparation des esprits à l'importance des restructurations à venir** par affichage de mesures d'accompagnement ou de prévention des RPS.

Des ingrédients qui manquent pour que la mayonnaise prenne :

- **Aucun chiffrage des moyens** mis en œuvre, notamment sur les enveloppes catégorielles au-delà de cette année.
- **Aucune ambition ministérielle** pour la sauvegarde des moyens, des effectifs, pour la stabilité des structures
- **Rien sur la formation, rien sur les recrutements, rien sur la défense des corps ministériels** alors qu'ils pourraient être valorisés comme creuset de recrutement précieux en période de crise économique touchant la jeunesse
- **Beaucoup de corps qui se sentiront orphelins** de mesures concrètes

Et maintenant ?

En conclusion, **FO a demandé que soient apportés des compléments ou corrections** avant signature de cet agenda dont la crédibilité pourrait être renforcée **si d'aventure l'administration pouvait apporter des gages concrets et rapides sur certains sujets :**

- **Un deuxième cycle de mobilité collectif** avec prise de poste en janvier 2021
- **La clarification de plusieurs « projets de corps »** (en particulier pour corriger les effets de PPCR)
- **Le maintien de chartes de gestion par corps**
- **Des engagements concrets sur les crédits d'action sociale et la défense de l'ensemble de ses acteurs** (pour éviter en particulier que les agents et opérateurs ne soient victimes de la situation de crise sanitaire)

Tout cela permettrait de faire mieux que lors de l'exercice 2017-2019 (bilan à consulter [ICI](#)) !!

Et quoi qu'il en soit, **FO ne saurait s'enfermer dans un agenda social qui exclurait toute problématique non listée** mais à prendre en compte dans la durée !

